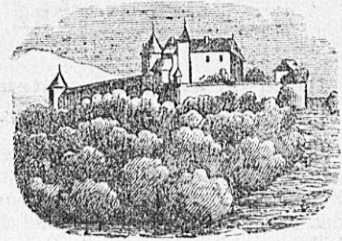




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argents franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger (le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BULLE, le 26 Novembre 1886.

LES ÉLECTIONS

pour le renouvellement du Grand Conseil.

La lutte est décidée.

Le 5 décembre, tout le canton ira au scrutin.

Cela tracasse les tépelets. Ils croyaient le peuple assez ramolli pour accepter avec résignation la domination et l'exploitation du N° 13. Et voilà que, d'un bout à l'autre du canton, on entend des protestations et de sourds grondements.

Dans la Gruyère, c'est le peuple qui a voulu la lutte : la première poussée est venue d'en bas.

Tout le monde comprend aujourd'hui que l'abstention aurait fait les affaires des tépelets. Quelle jouissance et quelle... tranquillité pour eux si nous nous étions considérés pour battus, sans avoir combattu !

Les tépelets ont, en effet, tout à perdre et rien à gagner dans une lutte électorale.

Ils peuvent bien renforcer encore leur majorité en Grand Conseil ; mais cela n'aurait pour eux aucune utilité : leur majorité actuelle est plus que suffisante, et, si elle s'accroissait encore, elle risquerait de se diviser. En revanche, une défaite électorale serait pour beaucoup de tépelets un désastre personnel et financier.

Les gens du N° 13 sont chargés de dettes électorales et autres : ils comptent les payer en exploitant le canton pendant cinq nouvelles années.

Les libertards défendent, dans l'élection du 5 décembre, non pas la religion, qui n'est pas en cause, mais bien leurs situations personnelles, leurs prébendes, leurs cumuls illégaux de places lucratives. — Garder sa place au râtelier bien garni de l'Etat, voilà tout le programme libertard.

Est-ce que la fameuse circulaire du préfet Duvillard ne réchauffait pas le zèle des agents de l'Union gouvernementale en leur parlant de leur intérêt ?

La société secrète qui s'appelle l'Union gouvernementale travaille à maintenir en place la bande de fonctionnaires et employés parasites, et d'exploiteurs qui vivent de la substance du contribuable. Allez demander des réformes et des économies à ces gens-là !

La loi prescrit que les travaux de l'Etat doivent être adjugés ensuite de concours ; mais l'Imprimerie catholique aime mieux qu'on lui adjuge sans concurrence la Feuille officielle. Il est vrai que cela fait perdre 36,000 francs au canton.

On force M. Bumann, commandant de gendarmerie, à donner sa démission, pour le remplacer par un étranger ; mais on a soin d'augmenter le traitement du nouveau venu.

Au lieu de louer les domaines de l'Etat aux enchères, on donne à bail, celui de Hauterive pour le prix de 28 francs la pose.

La Chancellerie est remplie d'une multitude d'aides, de surnuméraires, d'employés de toute espèce, qui font la besogne de leurs chefs, et permettent à ceux-ci de se couler la vie douce.

Les receveurs de district coûtent à l'Etat vingt-cinq mille francs par an ; on pourrait les supprimer sans la moindre difficulté, ainsi que le prouve l'exemple de la plupart des autres cantons ; mais le N° 13, qui n'a pas même assez de places à distribuer à ses amis et aux casaqueux retournées, ne veut pas perdre sept places au râtelier.

Tout ceci, à titre d'exemples.

L'énumération complète des abus à réformer nous mènerait jusqu'à la quatrième page du journal.

Avec tout cela, nous nous ruinons. M. Geinoz, directeur du Crédit Gruyérien, l'a fort bien prouvé au banquet du Cercle libéral-conservateur. Il y a plus de deux cent mille francs à économiser au budget par an ; mais on arrachera un os à un chien affamé plutôt que d'obtenir du parti tépelet le soulagement du contribuable.

A toutes nos doléances, ces bons tépelets répondent en invoquant la religion, les principes conservateurs, et les bonis (fictifs) de l'Etat. Bien sot est celui qui s'y laissera prendre ; il payera de sa bourse sa crédulité, et il apprendra trop tard le mot d'ordre de l'Union gouvernementale :

« Faisons nos affaires pendant que nous y sommes ! »

Bulletin politique.

SUISSE

L'affaire du rachat du chemin de fer du Nord-Est ne va pas toute seule. Les délégués du Conseil fédéral se sont abouchés avec le Conseil d'administration de la ligne à exproprier ; et avant d'arriver à des offres et à une demande, c'est-à-dire à la fixation d'un prix de rachat, le Nord-Est a demandé d'emblée que la Confédération se chargeât de la construction des lignes qu'on appelle du *moratoire*. Ces lignes du moratoire sont des chemins de fer adjacents et devant relier certaines contrées et certaines localités à la voie principale. Si le Nord-Est est obligé de construire ces lignes immédiatement, il est ruiné ; d'un autre côté, cela se comprend, la Confédération ne peut par prendre la construction de ces lignes en charge sans connaître les exigences des intéressés et aussi sans exiger un fort rabais sur le prix d'acquisition. On s'est donc séparé, sans rien faire, pour aller aux informations. Mais les négociations vont reprendre sous peu.

Le Conseil fédéral est entré en pourparlers avec le Saint-Siège au sujet de la repourvue au poste d'administrateur apostolique du Tessin. On croit que les choses s'arrangeront aisément, étant données la largeur de vue du pape Léon XIII et la bonne volonté du Conseil fédéral.

La Suisse vient de perdre trois notabilités de la science : messieurs les professeurs Eugène Rambert, à Lausanne, Bourkhart Mérian, à Bâle, et Scherr, à Zurich.

Il paraît que le Conseil fédéral ne s'est pas encore rallié à l'idée du monopole pour la fabrication de l'alcool. Cependant l'on paraît gagné en Suisse dans les différents partis et dans les différentes contrées au principe du monopole fédéral qui est la solution la plus correcte.

ÉTRANGER

Le cosaque Kaulbars, ainsi que les consuls russes ont quitté la Bulgarie, rompant ainsi toutes relations

avec la principauté. Quel débarras si les Moscovites laissaient ainsi ces pauvres Bulgares tranquilles chez eux ! Mais, malheureusement, ce départ de Kaulbars et des agents russes laisse entrevoir l'idée que les hostilités vont commencer. Cependant le langage énergique des ministres des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et d'Angleterre ne laisseront pas que de faire réfléchir le gouvernement du czar.

Nouvelles suisses.

Protection des animaux. — La Société protectrice de Nyon adresse la circulaire suivante aux sociétés sœurs de la Suisse romande :

Ensuite de demandes qui lui ont été faites de divers côtés, la société prend l'initiative d'une réunion de délégués de toutes les sociétés de la Suisse romande et de tous les amis de l'œuvre, dans une des salles du buffet de la gare de Lausanne, pour le samedi 4 décembre 1886, à 2 heures du jour, afin de discuter sur la proposition de fédération présentée par le comité de la société de Zurich.

Les sociétés sont instamment priées de s'y faire représenter.

Nyon, le 17 novembre 1886.

Le président,
LOUP-JOLY.

Le Secrétaire,
LOUIS MAQUELIN.

Monument Pestalozzi. — Le comité du monument Pestalozzi à Yverdon adresse un chaleureux appel à la jeunesse des écoles suisses et à toutes les personnes de bonne volonté en faveur de cette œuvre.

Ce monument doit être placé à Yverdon, d'abord parce que quatorze mille francs ont été déjà recueillis dans ce but déterminé, et qu'on n'a pas le droit d'en changer la destination ; puis parce que c'est l'institut d'Yverdon qui a fait connaître Pestalozzi au monde entier ; c'est à Yverdon que revenaient pendant de longues années ceux qui avaient eu le privilège d'habiter son vieux château avec le maître qu'ils vénéraient et qu'ils aimaient ; ils voulaient revoir encore une fois les lieux qui leur rappelaient de si précieux souvenirs. Ces pieux pèlerinages n'ont cessé entièrement qu'alors que les anciens élèves qui avaient vu la splendeur de l'institut étaient tous morts ou octogénaires.

La plus grande partie des dons recueillis est due aux écoliers d'Yverdon, qui avaient appris à considérer Pestalozzi comme leur bienfaiteur. Il est à désirer que leur exemple soit suivi non seulement dans tout le canton, mais encore en Suisse et qu'on puisse écrire sur ce monument :

A. Pestalozzi,
l'école suisse reconnaissante !

Vaud. — M. le professeur E. Rambert est mort dimanche, subitement enlevé à l'affection des siens par une attaque d'apoplexie foudroyante.

L'Académie de Lausanne et le canton de Vaud font en lui une perte irréparable.

M. Rambert n'avait que 56 ans.

Comme littérateur, M. Rambert laisse de nombreux ouvrages en prose et en vers qui le mettent au premier rang de nos auteurs nationaux et dont plusieurs sont des monuments élevés à sa patrie par un homme qui l'aimait et qui lui faisait honneur.

Zurich. — Le professeur Scherr, à Zurich, est décédé dimanche à l'âge de 69 ans.

Parapluies

en soie, depuis 5 fr. 50.
de toilette, depuis
Lavallières, depuis
de nattes, toutes en
1 fr. 50.
MARGOT, coiffeur-
BULLE. [500

pour vaches vèlées

SPARI, pharmacien.
mirablement les bêtes. Gué-
ve de la fièvre, suite du
ie le lait, en augmente la
ssant apéritif et fortifiant.
boîtes de 1 fr. 20. Franco
Exiger la signature de

macie St-Martin, Vevey.

même pharmacie :

ent St-Martin.

certain, employé avec suc-
rhumatisme des porcs.
con : 1 fr. 50 franco. [504

de lin Burgdorf.

façon de lin, chanvre et
la matière est filée dans
gueur. Ouvrage soigné. —
raison du fil. — Sur de-
charge du tissage.

DÉPÔTS : (H 2762 Y)
WÄBER, à Bulle.
GOD-AYER, à Romont.

ar remède très efficace re-
nlever promptement, d'une
e, non douloureuse et sans
(H 81648)

aux pieds

durillons, verrues
de nombreuses attestations
L'Acétine
en Wankmiller à Weilheim.
e 1950. — Dépôts : pharma-
LE, Rieter et Sudan. [431

MES DE LA PEAU

en visage ; boutons, tannes, nez
(age), taches de rousseurs on len-
cheveux, pellicules, bourgeons,
gale, teigne, affections herpéti-
Purité ou démangeaison, goi-
abcès, fluxion acrimoniense, en-
ars, plaies, varices, etc., etc.
par correspondance ; remèdes

ngement professionnel.
mé. prat., à Glaris (Suisse).
nti dans tout cas curable. Moi-
payables, sur désir, seulement

bonne cuisinière

âge désirerait trouver une
n petit ménage. [530
chargerait aussi de la cou-
au bureau du journal.

OLUBLE QUE TOUS LES

Cacao en poudre
O EN FEUILLES
DU LÉMAN
MAISON PAYRAUD 90

a demande

ion dans un BUREAU. —
très modestes. [530
r au bureau de ce journal.

à l'imprimerie de ce jour-

ettes gommées

ur vins et liqueurs
40 centimes le cent.

Imprimerie Emile Leuz.

GRUYÈRE

Banquet des conservateurs modérés

du 21 novembre 1886.

Le parti conservateur modéré vient de donner une preuve de sa vitalité dans le district de la Gruyère. Dimanche dernier, deux cent cinquante citoyens se sont donné rendez-vous à l'hôtel du Cheval-Blanc à Bulle, pour s'occuper des élections du 5 décembre.

Dans l'assemblée du matin, présidée par M. Jaquet, ancien député aux Chambres fédérales, les électeurs ont acclamé la proposition faite par l'un d'eux de continuer à faire représenter le district de la Gruyère au Grand Conseil, par une députation composée d'hommes appartenant aux différentes opinions politiques, et de donner ainsi une représentation à tous les partis.

Nous reviendrons plus tard sur la composition de la liste qui sera du reste soumise à l'approbation de la grande assemblée générale qui aura lieu le jeudi avant l'élection et à laquelle sont invités tous les électeurs gruyériens.

Le banquet qui a suivi cette assemblée a été très animé.

Disons d'abord que M. Seydoux s'est surpassé et que le menu et le service n'ont rien laissé à désirer. C'est M. le député Jaquet qui, en sa qualité de président du Cercle, a ouvert la série des discours.

Il a acclamé la patrie et lui a porté un toast chaleureux dans les termes suivants :

« dérogeant à l'usage qui veut à la patrie l'un des premiers toasts portés dans un banquet, j'ai, dans nos précédentes réunions, porté mes vœux et mes toasts, non à la patrie, mais à ce qui, surtout, contribue à l'élever et à la rendre chère, à la liberté et à la tolérance, à la loyauté et à la justice en politique, à la fidélité aux vrais principes, à la vérité et à ses amis les plus fidèles. Plusieurs de ces toasts que vous avez applaudis ont, dans un autre clan, soulevé de violentes et presque interminables clameurs. J'en ai conclu que si, dans notre patrie, la liberté, la justice et son inséparable compagne la vérité, ont des amis, elles ont aussi des adversaires. La nécessité de revendiquer ces droits auxquels l'homme de cœur ne renonce pas l'absence aussi de plusieurs conditions qui rendent la patrie chère, m'ont fait différer jusqu'ici le toast habituel des bons Suisses dans leurs fraternelles agapes.

Si le sol sur lequel nous sommes nés, le toit qui a abrité notre berceau, les prairies qui ont été témoins des premiers jeux de notre enfance, le clocher et les montagnes que nous aimons à revoir, même après une courte absence, n'ont rien perdu de leur affection, l'enthousiasme que le mot patrie excite dans bien des cœurs, ne fait guère aujourd'hui qu'é-mouvoir tristement les nôtres. Ce mot nous semble contenir des lacunes, avoir pour nous quelque chose d'incomplet. Nous nous demandons si nous avons une patrie ?

La patrie, en effet, ne consiste pas seulement dans quelques êtres inanimés et dépourvus de sentiments, elle comprend aussi des êtres animés et d'autres êtres que la raison seule conçoit. A l'idée de patrie se rattache la mémoire de nos ancêtres, la mémoire d'hommes que leurs luttes pour la liberté ont immortalisés; elle comprend des parents, des concitoyens, qui ont avec nous une entière conformité de sentiments et d'opinions. Ces êtres, non moins que les précédents et plus encore, contribuent à nous faire aimer la patrie, à nous la rendre chère. Là ne sont certes pas les lacunes auxquelles je fais allusion.

Mais la patrie comprend tous les hommes qui, avec nous, vivent sur la terre natale; elle embrasse les institutions, la législation; les mœurs mêmes en sont inséparables. C'est ici que je vois des lacunes, l'absence de différentes conditions qui rendent la patrie plus chère.

Cette pensée que j'exprime sans animosité, sans antipathie à l'égard de qui que ce soit, je l'exprime parce que ces lacunes existent, parce que le silence ne peut les combler; je l'exprime parce que je voudrais voir la patrie généreuse, aimée de tous, faire le bonheur de tous. Que manque-t-il donc pour nous à l'idée de patrie? Une chose essentielle au bonheur des sociétés et des individus, l'esprit évangélique, l'esprit chrétien, qui est un esprit de paix, de charité, d'amour.

Pour que, par un sentiment national et spontané, le citoyen aime sa patrie, pour que ce sentiment atteigne le degré d'intensité qui produit le dévouement, excite l'enthousiasme, il faut que la patrie puisse être envisagée comme une mère qui distribue à ses enfants, dans une mesure égale, les bienfaits dont elle dispose; il faut que les citoyens, qui vivent sur le même sol, se traitent en frères; qu'il n'y ait

parmi eux ni déshérités ni privilégiés; qu'il n'y ait d'autres distinctions que celles qui résultent des droits acquis, de la vertu et des talents. Tristement je constate qu'il n'en est maintenant pas ainsi chez nous.

Les libéraux conservateurs, après avoir en 1856 le plus travaillé à soustraire le canton de Fribourg au radicalisme, se sont efforcés de réaliser le but qui constitue le véritable idéal de la patrie, le plus propre à la rendre chère à tous; sous leur administration et sous leur égide les garanties constitutionnelles étaient une réalité, chacun jouissait, sans entraves, des droits que lui donnent nos institutions; chacun pouvait, sans bassesse et sans renier ses convictions, parvenir à des emplois lucratifs et honorables s'il en était digne. Nul n'était, à raison de ses opinions, inquiété ou systématiquement exclu des fonctions publiques.

Sous le régime libéral-conservateur, le canton de Fribourg a vu s'écouler pour lui des jours paisibles et des années heureuses, qui, avec de modestes ressources, lui ont permis de faire de grandes choses. Mais tout passe sur notre terre et les jours heureux non moins vite que les mauvais jours. A une période de calme et d'union a succédé une période de surexcitation et de division. Le cœur se serre quand on pense qu'en abusant de la confiance et de la crédulité de nos bonnes populations, en inspirant de faux préjugés et d'injustes préventions, en faisant appel aux passions, en dénaturant les intentions de citoyens aimés du plus pur patriotisme, quelques individus, las d'un bien-être qu'ils n'avaient pas procuré, sont parvenus à détruire une situation heureuse, acquise au prix de longs et pénibles efforts, à ravir à la patrie ce qu'elle a de plus précieux la concorde et la paix.

C'est pour la restauration d'un passé dont personne n'a eu raison de se plaindre que, sans espoir d'un succès prochain, mais assuré dans l'avenir, nous luttons aujourd'hui. C'est pour que chaque Fribourgeois puisse dire un jour: J'ai une patrie, je l'aime et j'en suis fier; comme elle fait mon bonheur, je veux aussi contribuer de toutes mes forces à la rendre heureuse et prospère.

C'est à la patrie, mais à la patrie libre, dégagée des entraves qui nous oppriment et nous oppressent que je vous propose de porter un toast.

M. Favre, notaire, qui remplit les fonctions de major de table, rappelle le souvenir du général Castella enlevé si subitement à l'affection de ses nombreux amis. L'assemblée se lève en signe de deuil.

M. Repond, député de la Gruyère, monte à la tribune. Nous reproduirons son discours au prochain numéro.

Inutile d'ajouter que ce discours a été souvent interrompu par les applaudissements de l'auditoire et qu'en descendant de la tribune l'orateur, un brave enfant de la Gruyère, a reçu les félicitations de tous.

M. Jaquet apparaît de nouveau à la tribune au milieu de l'enthousiasme et des bravos. Il veut donner des directions aux conservateurs modérés en vue des élections du 5 décembre. Nous reproduirons aussi ce second discours au prochain numéro.

M. Bourgnicht, chancelier dégomme, dans une brillante improvisation, nous montre le régime sous lequel nous vivons, comme une véritable plaie pour le pays:

« Il y a quatre ans, a-t-il dit, j'étais au milieu de vous, j'assistais à votre banquet annuel. Pourquoi ai-je du me priver, pendant ces quatre ans, du plaisir de venir assister à vos fêtes et à vos réunions ?

Parce que j'étais fonctionnaire public. Cette circonstance suffit à elle seule pour qualifier le régime qui nous gouverne.

Les rôles sont aujourd'hui intervertis. Le gouvernement a la prétention de disposer du peuple comme de sa chose, de son bien, tandis que c'est au peuple de disposer du gouvernement. Le gouvernement est le serviteur du peuple, et non le peuple le serviteur du gouvernement.

On comprend cette lutte acharnée entreprise par les ténépets; la circulaire Duvillard en explique le motif: « Nous y avons tous intérêt. » Oui, vous avez intérêt à conserver vos places, à continuer vos cumuls illégaux sur le dos et aux frais des contribuables.

M. Bourgnicht félicite le parti conservateur modéré d'avoir décidé la lutte, et il ne doute pas du succès: quand une cause est bonne et juste elle finit toujours par triompher.

Il salue la Gruyère comme la libératrice du canton; c'est par elle que le pays se débarrassera du joug odieux qui l'opprime; il porte son toast au succès de la liste conservatrice libérale le 5 décembre.

Nous regrettons de n'avoir pu donner qu'un pâle résumé de cette belle et vigoureuse improvisation.

M. Olivier Geinoz, dans un langage humoristique et familier, passe en revue les justes griefs que le

peuple peut invoquer pour se débarrasser d'un régime incapable et ruineux. Il pose en fait qu'en supprimant les emplois inutiles et en réformant les abus qui fourmillent dans les dépenses, on pourrait réaliser deux cent mille francs d'économies par années.

200,000 fr. en moins que les contribuables auraient à payer! Cela soulagerait le pays et surtout l'agriculture qui est la branche la plus imposée. Il parle de l'époque où il était au Conseil d'Etat, et compare l'économie, même la parcimonie avec laquelle on administrait alors, aux prodigalités et aux dépenses inutiles du régime actuel.

Il fixe l'attention de l'auditoire sur les manœuvres électorales qui seront mises en jeu, en vue du vote du 5 décembre. Il conseille aux pères de famille et aux jeunes gens de se méfier d'une certaine pression dont la source est d'autant plus redoutable qu'elle se cache sous le manteau de la religion.

Il met d'ores et déjà leur conscience à l'abri de tout scrupule, car, dit-il, nous avons pour nous l'approbation de nos chefs spirituels. Est-ce que Sa Sainteté Léon XIII, et Sa Grandeur Monseigneur Mermillod ne recommandent pas la politique de modération que nous défendons.

Est-ce que Monseigneur Marilley, archevêque, n'a pas toujours recommandé la sagesse et la prudence en matière politique?

A ce propos M. Geinoz fait une jolie comparaison: « Dites-moi, braves paysans, lorsque vous devrez vous séparer de ce monde pour entrer dans l'Eternité, n'aimeriez-vous pas mieux vous présenter à saint Pierre, accroché à la soutane du vénérable archevêque Monseigneur Marilley, que porteur d'un numéro de la Liberté? »

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les bons mots dont la charmante causerie de M. Geinoz était émaillée.

Messieurs Repond, Bourgnicht et Geinoz ont encore repris la parole, et à la nuit tombante les convives se séparaient heureux de cette belle journée.

Ce qui nous a réjoui dans cette fête de famille, c'est la présence de la jeunesse des campagnes; les jeunes gens ne veulent pas d'un régime d'oppression et de tyrannie.

Le Crachoir s'occupe, avec l'esprit qui le distingue, du dîner du Cercle bien-publicard de dimanche dernier. Que les honnêtes fonctionnaires qui rédigent la pieuse feuille se rassurent! Le dîner fini, chacun s'est retiré laissant le couvert en place.

Voyons, beaux esprits du Crachoir, en arrive-t-il autant dans vos agapes où cuillers, fourchettes et verres disparaissent comme par enchantement? On pourrait vous donner des chiffres.

Les pseudo-catholiques qui rédigent le Crachoir et qui ne sont autre chose que des fonctionnaires rapaces travaillant dans leur intérêt, comme le reconnaît du reste fort bien le préfet Duvillard dans la fameuse circulaire, ne reculent jamais devant l'insulte et le mensonge.

Comme le sens individuel, l'absence de principes et l'intérêt forment la base de toutes leurs déclamations et de toutes leurs polémiques, on les voit toujours verser dans la diffamation; c'est devenu, chez eux, une véritable infirmité intellectuelle.

C'est ainsi qu'ils accusent, dans le dernier numéro de leur gazette, M. le député Repond, lequel a chaudement défendu la juste demande de la ville de Bulle en Grand Conseil, d'avoir fait manquer l'affaire, alors qu'un des chefs de la majorité, M. Python, s'est opposé de toutes ses forces à un vote favorable du Grand Conseil et que c'est à lui que nous devons cette nouvelle injustice qui nous coûte environ 6000 francs.

Dans le même numéro, ils font présider une assemblée de bien-publicards, tenue le 17 courant, au Cheval-Blanc, à Bulle, par M. Jules Glasson, en lieu et place de M. Jaquet. Or, ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Jaquet a réellement présidé cette réunion et que M. J. Glasson se trouvait... à Fribourg ce jour-là. Menteurs!

Les listes des candidats ténépets, lancées jusqu'à ce jour, ne sont que des ballons d'essai. Nous allons voir sortir ces jours prochains la vraie liste des fonctionnaires, avec le sieur Progin, de Léchelles, inspecteur politique des écoles, et certain individu d'origine badoise, le tout agrémenté d'une fine sauce de créchiers de tout calibre.

Gruyériens, voterez-vous pour des fonctionnaires qui vivent de nos sueurs, qui ne feront jamais une économie au budget et qui travaillent dans leur intérêt; le préfet Duvillard ne l'a-t-il pas dit, écrit et publié au loin?

Foin de cette race famélique et soyons indépendants le 5 décembre, car nous sommes le peuple!

Au banquet Gruyère, on a jeudi 2 décembre en plein air dev pour discuter le

Aussitôt que décision, ils pri nôtres aillent er ront ces satané tout prix parer doit pas arriver immédiatement blée de mamelu bre. On amèner pellette tout ce pour en impose pas peur de cet Ils se rappell les élections gé traitait, avec le en écrivant le r

Rappelez-vous de notre beau p

Elles ne doi pas guérir tou employées à p toujours. Wald d'Appenzell). M je fus atteint depuis lors, elle fois, mais pas nente; seuleme stipation et de que j'ai pris le macien Brandt, et je vous expr Conrad Kruse, soin les nombre lules suisses q exigez toujours croix blanche s ture R. Brandt suisses se vend macies.

Mises

Pour cause d'FILEE EXPOSER mises publique chain, dès 9 h son domicile à grande quanti que: lits comp tables, commi simples, tables machine à cou tème et pres de cuisine, de ainsi que d'a détailler.

Vente de

Lundi 29 2 heures après tité de 1700 f taines, et de préparés aux maine de Pra quier.

La vente s La marcha tité et d'un tr

Les person pôts à la C DISTRICT D sont informé médiatement soussigné et cessera de co bre prochain Bulle, le 2 A

552] Lou

Men

à la Croix Invitation

Au banquet du Cercle libéral-conservateur de la Gruyère, on a proposé et arrêté d'organiser pour jeudi 2 décembre prochain une assemblée populaire en plein air devant l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, pour discuter le programme de l'opposition.

Aussitôt que les libertards eurent vent de cette décision, ils prirent une peur bleue. « Quoi, que les nôtres aillent entendre les dures vérités que débiteront ces satanés publicards ou libéraux; il faut à tout prix parer le coup, se dirent-ils : la vérité ne doit pas arriver aux oreilles de nos adeptes. » Et immédiatement ils décidèrent eux-mêmes une assemblée de mameluks sur demain dimanche 28 novembre. On amènera au licol à la grande assemblée ténépette tout ce qu'on pourra recueillir dans le district pour en imposer. — Mais les vrais Gruyériers n'ont pas peur de cette exhibition.

Ils se rappellent du reste que, peu de temps après les élections générales de 1881, la presse libertarde traitait, avec le plus stupide mépris nos populations en écrivant le nom de *Gruyérien* comme suit :

Grue-et-rien!

Rappelez-vous de ces outrages libertards, citoyens de notre beau pays de Gruyère?

Concert. — La ville de Bulle aura demain dimanche une bonne fortune comme rarement elle en aura eu; l'*Abeille*, l'excellente société de musique de la fabrique Junod, à Lucens, donnera dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à 3 heures de l'après-midi, un concert qui, à en juger par le programme, que nous avons sous les yeux, promet d'être des plus brillants. Comme par surcroît, la *Société de musique* de Bulle prêtera son concours, ainsi que M. A. Bosson, notre sympathique artiste.

Le programme est plein de promesses, disons-nous. Nous y distinguons entre autres deux polkas, *Après la guerre*, et la *Polka des bébés*, qui obtiennent partout un succès immense, et deux morceaux pour solo, une cavatine sur la *Norma* et une tyrolienne d'Arban, qui seront exécutées, la première par une clarinette — une clarinette de première force — et la seconde par un cornet à piston — un cornet non moins fort que la clarinette, nous dit-on.

C'est donc un régal que nous offrons l'*Abeille* et notre *Société de musique*; au public amateur de Bulle de s'acquitter en faisant à l'une et à l'autre l'accueil qu'elles méritent.

Mercuriale du marché de Bulle
le 25 novembre 1886.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment nouv. (halle) les 100 kilos	18	—	à	20
Avoine » » » » 100 »	14	—	à	17
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	80	à	1
Porcs gras (marché) le 1/2 kilo	—	48	à	50
Beurre le 1/2 kilo	1	20	à	1 30
Oeufs pour 6	—	60	à	—
Viande de bœuf . . . le 1/2 kilo	—	75	à	80
Viande de mouton . . » » »	—	70	à	—
Viande de veau viv. . » » »	—	50	à	52
Pain blanc » » »	—	36	à	—
Fromage gras » » »	—	50	à	55
Fromage maigre . . . » » »	—	30	à	40
Fromage blanc (sérac) » » »	—	15	à	18
Vacherin » » »	—	50	à	—

Assemblée populaire.

Jeudi 2 décembre, à 1 1/2 heure après midi, grande assemblée populaire devant l'hôtel du CHEVAL-BLANC, à Bulle.

Tous les électeurs gruyériens sont invités à y assister.

Elles ne doivent pas et ne peuvent pas guérir toutes les maladies, mais, employées à propos, elles soulagent toujours. Wald, Schœnengrund (canton d'Appenzel). M. Brandt. Il y a huit ans, je fus atteint subitement de coliques; depuis lors, elles sont revenues quelquefois, mais pas d'une manière permanente; seulement, je souffrais de la constipation et de maux de reins. Depuis que j'ai pris les Pilules suisses du pharmacien Brandt, mes maux ont disparu, et je vous exprime toute ma gratitude. Conrad Knuse, blanchisseur. Evitez avec soin les nombreuses contrefaçons de Pilules suisses qui sont en circulation et exigez toujours que l'étiquette porte la croix blanche sur fond rouge et la signature R. Brandt. Les véritables Pilules suisses se vendent 1 fr. 25 dans les pharmacies. [556]

Mises publiques.

Pour cause de départ, M. Léon BOLZILLER exposera en vente, par voie de mises publiques, lundi 6 décembre prochain, dès 9 heures avant midi, devant son domicile à La Tour-de-Trême, une grande quantité d'objets mobiliers, tels que: lits complets et bois de lit, chaises, tables, commodes, buffets doubles et simples, tables de nuit, canapé, glaces, machine à coudre, potagers dernier système et presque neufs, linge, batterie de cuisine, deux poids et deux bascules, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler. [560]

Vente de bois d'affouage.

Lundi 29 novembre courant, dès les 2 heures après midi, on vendra la quantité de 1700 fagots, par fraction de centaines, et deux tas de bois en bûches, préparés aux Albergeux, sous le domaine de Praz-Jouly, territoire du Pâquier.

La vente se fera au comptant. La marchandise est de bonne qualité et d'un transport facile. [554]

AVIS

Les personnes qui ont opéré des dépôts à la CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE LA GRUYÈRE, à Bulle, sont informées que ces dépôts sont immédiatement remboursables auprès du soussigné et que l'intérêt de ceux-ci cessera de courir à partir du 31 décembre prochain.

Bulle, le 23 novembre 1886.
Au nom de la commission de liquidation :
552] Louis Morard, notaire, à Bulle.

Mercredi 8 décembre :

CASSÉE

à la Croix-Blanche, à Vuadens.
Invitation cordiale. [562]

Ville de Bulle. Vente d'immeubles.

La commune de Bulle expose en vente, par voie de mises publiques, tout ou partie des immeubles ci-après désignés :
1° Art. 114. — La *Foulaz*, pré de 1 pose (3600 mètres).
2° > 143. — La *Léchère*, pré de 40 poses 236 perches (146,124 mètres).
3° > 145. — La *Cornaz*, pré de 3 poses 236 perches (12,924 mètres).
4° Une parcelle de 4000 pieds environ (360 mètres) à détacher de l'article primitif 137, Les Places.
Les mises auront lieu le **lundi 29 novembre courant**, dès 1 heure après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

LOCATION DE LOTS COMMUNAUX [550]

A la même heure et dans le même local, la commune de Bulle exposera en location, pour une nouvelle période de 6 ans, les lots de commun appartenant à cette catégorie.

Bulle, le 15 novembre 1886. **SECRETARIAT COMMUNAL.**

Au magasin d'épicerie L. Treyvaud,
Successor de P. MICHEL, à Bulle,
on trouvera, comme par le passé, un assortiment complet de conserves premier choix, tels que: Haricots verts, petits pois, champignons, carpes, purée de tomates en flacons 1 et 1/2 litre, cornichons, moutarde de Dijon;
Thon mariné en boîtes 1 et 1/2 livre et de 5 kg., homard boîtes hautes et boîtes plates, viande de Chicago, filets d'anchois, maque-reaux, harengs, sardines diverses et codéfish.
Au même magasin :
Véritable savon de **Marseille**, provenance directe, marque le Chat, seul dépositaire.
Reçu nouvel envoi de ritte grise, première qualité.
Pipes nouveauté, se culottant en un jour. [565]
— Le tout à des prix modérés. —
Se recommande **L. Treyvaud.**

!!! OCCASION !!!

ENVELOPPES COMMERCIALES avec impression de la raison sociale depuis 5 francs le mille à l'imprimerie ÉMILE LENZ, à Bulle.

LIMES

Les soussignés se chargent du retailage des limes avec garantie de bonne exécution.

Glasson & C^{ie},
559 FERS ET QUINCAILLERIE

ST-NICOLAS

Jouets d'enfants depuis 5 centimes la pièce, chez **Aimé MARGOT**, coiffeur, à Bulle. [564]

A VENDRE

A la fabrique de bois d'allumettes, du bois sapin scié et fendu, pour fourneaux et potagers, ainsi que du charbon de sapin, rendu à domicile, aux meilleures conditions. [557]

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurance CONTRE L'INCENDIE SAINT-GALL

Capital social : 10,000,000 de francs. L'agence de Bulle se charge de tous contrats d'assurance mobilière à des primes fixes et modiques. Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à l'agent soussigné.
561] LOUIS FASEL, agent d'affaires.

A LA

Chapellerie genevoise

Liquidation de tous les articles de ce magasin. Grand choix de chapeaux, casquettes, bonnets, etc. [563] Pl. Remy, huissier.

Une bonne cuisinière

d'un certain âge désirerait trouver une place dans un petit ménage. Elle se chargerait aussi de la cuisine. S'adresser au bureau du journal.

Lampe Sépulchre.

La seule véritablement inexplosible, réalisant tous les progrès de l'éclairage au pétrole.

Seule médaille d'or à l'exposition de Londres 1885. Pouvoir éclairant 16 mm. 25 bougies. > 22 > 41 >

GLASSON & C^{ie},
558 FERS ET QUINCAILLERIE

Fabrique et retailage

LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger. Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggembass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

On offre à vendre

8 à 10,000 pieds de bon foin et regain, à consommer sur place ou à distraire. Bel emplacement pour 25 à 30 pièces de bétail. — S'adresser à Ulysse FAVRE, à Avry-devant-Pont. [553]

Attention.

Un jeune homme, âgé de 22 ans, possédant une bonne instruction, ayant desservi une école et connaissant quelque peu d'allemand, désire entrer dans une maison de commerce comme commis, de préférence dans la Suisse allemande. Prétentions modestes. Certificats de moralité et de capacité à discrétion.

Pour traiter, s'adresser, par lettre, ou pour voir la personne, sous les initiales J 8501 H, chez Mme BERGERON, Charpigny par Ollon (Vaud). [548]

BOUTONS, TANNES, éruptions au visage.

Atteint depuis 5 ans d'éruptions au visage, boutons, tannes, je me suis adressé à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, qui a pu me délivrer de ce mal qui me défigurait complètement le visage. M. Bremicker s'occupe aussi des maladies de la peau, des nerfs, de la moelle épinière, des maladies des femmes, de celles de l'estomac et des intestins, de la goutte, du rhumatisme, etc.

Traitement par correspondance. Succès garanti dans chaque cas curable. Aucun dérangement professionnel, Remèdes inoffensifs! Delémont, août 1886.

K. W. Schneider.

LA GRUYÈRE

Montagnes à louer. La commune de Bulle expose en location, pour le terme de 6 ou 9 ans, sa montagne de l'Épetaudas rière Char-mey. La mise aura lieu au café de l'Hôtel de Ville, le jeudi 2 décembre prochain, dès 1 heure après midi. Bulle, le 15 novembre 1886. 551] Secrétariat communal.

Prêts hypothécaires. Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr. Conditions avantageuses. 516] P. FAVRE, not., Bulle.

CHOCOLAT DU LÉMAN EN VENTE PARTOUT 91

J'informe mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de placements hypothécaires, de négociations d'immeubles, titres et valeurs. Prêts par billets. — Recouvrements, etc. Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent. 472] A. ANDREY, notaire.

Au moulin de Bulle: Echanges de grains et MOUTURES diverses à façon. Prix modérés. 390]

Un industriel connaissant la fabrication des fromages de Gruyère, Chester, pâté-gras, Gorgonzola, Roquefort et Hollande, est demandé dans la République Argentine pour exploiter les produits d'une métairie. Conditions très avantageuses. — Pour tous renseignements, s'adresser, munis de très bonnes références, à ASTOUL HERMANOS, 32, rue Baudin, Paris. [539

Breuvage pour vaches vèlées de CASPARI, pharmacien. Nettoie admirablement les bêtes. Guérit et préserve de la fièvre, suite du vèlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant. Expédié par boîtes de 1 fr. 20. Franco par 5 boîtes. Exiger la signature de l'inventeur. A la pharmacie St-Martin, Vevey.

A la même pharmacie : Liniment St-Martin. Spécifique certain, employé avec succès contre le rhumatisme des porcs. Prix du flacon : 1 fr. 50 franco. [504

Fonds publics. Achat et vente de toutes valeurs : actions, obligations, titres hypothécaires, valeurs à primes. Ch. Biadi, anc. hôtel Zähringen, 501] (O Fr 907) Fribourg. Dimanche 28 novembre 1886 :

Cassée à l'auberge de la Maison de Ville 543] de VUADENS

Mont-d'Or de 6 à 7 livres. Choucroute de Berné, en seille de 30 à 50 livres. Wienerli. En vente à l'hôtel de l'UNION, Bulle. [541

Eclairage de grands locaux. La nouvelle „Lampe Union“ est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour, le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait : par la force de sa lumière, et le plus pratique : par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue! Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximativement — par quelque autre lampe! En vente chez Jules PASQUIER, ferblantier, à BULLE. 271]

La filature de chanvre, de lin et d'étoupes à LENZBOURG (canton d'Argovie) se recommande aussi cette année pour broyer, peigner et filer. Elle se charge aussi du lavage et du tissage des fils à des prix très modérés. Envoyer les matières premières directement à station LENZBOURG, canton d'Argovie, ou aux dépôts suivants : Ulysse PITTER, tisserand, Prévouloup; Jos. METTLER, Romont; A. WALTHARD, commerce de paille tressée, à Fribourg; François KREIDEMACHER, à Bulle; F.-X. HIMMELSBACH, tisserand, à Corcelles près Payerne. (H 5153 Z) [524

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE. Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus. Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez Joseph Moura, négociant, à Bulle. [228

Poêles (fourneaux) EN CATELLES D'ALTKIRCH. — GRAND ET BEAU CHOIX 534] chez J. CHRISTINAZ cadet, à FRIBOURG.

Imprimerie Emile Lenz BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE Cette imprimerie se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que : Journaux et labours; Registres à souches, actions, tableaux et formulaires; Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes; Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie; Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés; Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc.; Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires; Enveloppes avec raison sociale imprimée. IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS Exécution prompte et soignée. — Prix très modérés. MM. les industriels et commerçants, les sociétés, les administrations de banques, etc., etc., sont avisés que ladite imprimerie est maintenant aussi pourvue d'une machine à numérotter et à paginer à encre typographique de toute couleur. — Prix pour 100 numérotages, 15 c.; pour 1000, 1 fr.

Guérisons de Bremicker, méd. prat., Glaris. Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes : J. Rätz, K. Lang, Elise Anker, Mme Feissli-Anker, K. Schoop, J. A. Buler, Susette Ulmer, J. Egli, J. Illi, H. Gerber, Conrad Fritschli, M. et Mme Stöckli, R. Rychiger, potier (pour son fils), Mme Kuser, C. Kern, Jean Imdorf, K. Schlatter, Urs. Jaeggi, L. Moor. Catarrhe de la vessie. Agé de 56 ans. Messen, août 1886. Taches de rousseur. Dès l'âge tendre. Rorschach, sept. 1885. Dartres, maladies des nerfs, forte névralgie, chute des cheveux. Ins (Berne), septembre 1885, Elise Anker, Mme Feissli-Anker. Goitre volumineux, depuis longtemps. Uttwil, août 1885. Nez rouge (couperose). Einsiedeln, sept. 1885. Pâtes couleures, anémie. Steckborn, sept. 1885. Catarrhe des intestins, depuis 4 ans. Gattikon, juillet 1886. Dartres démangeantes depuis 20 ans. Langnau, août 1886. Catarrhe du larynx, enrouement, etc. Langenthal, août 1886. Goutte, rhumatisme depuis 30 ans, accompagné d'épouvantables douleurs. Oberteufen près Rorbas, août 1885. Chute des cheveux depuis longtemps. Thoune, août 1885. Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'âge tendre. Schwäbis près Steffisbourg, sept. 1885. Rhumatisme depuis 25 ans. Küssnacht, juin 1886. Maladie de l'estomac et des intestins. Freienstein, août 1885. Goutte. Fischeln près Krefeld, août 1886. Erupions au visage, bourgeons, tannes. Soodhof près Oberkulm, févr. 1886. Catarrhe de l'estomac. Oeckingen, Kriegstetten, avril 1886. Ver solitaire avec la tête, en deux heures. Aussersihl, août 1886. M. Bremicker traite par correspondance toutes les maladies de la peau, du bas-ventre, du système nerveux, les maladies des femmes, le catarrhe de l'estomac et des intestins, la goutte, le rhumatisme, les affections de l'épine dorsale, etc., et garantit le succès dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison. Aucun dérangement professionnel. Remèdes inoffensifs. [532

A. DEMIERRE médecin-chirurgien-dentiste, A BULLE [555 sera à Châtel-Saint-Denis, hôtel des XIII cantons, mercredi 1er décembre.

C. OESCH, relieur Timbres en caoutchouc Grand'rue, Bulle. Prix très modérés. Timbres mécaniques à 1 fr. 80. Timbres-médailles à 2 fr. Timbres-porte-plume et crayon à 2 fr., etc. [471

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES Cacaos en poudre CACAO EN FEUILLES DU LÉMAN ANTOINETTE MAISON PAYRAUD 90

Carbolineus Avenarius chez Ch. Blanc, négociant, à Bulle. Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture. Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538

Ivrognerie. Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison. Courchapois, 15 sept. 1885. F. Dom. Waither. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514

Cassée au Tivoli. Tout le monde y est cordialement invité. [547] A. PERROUD

Dépôt de charbon, de foyard et de sapin, gros et détail. — S'adresser à M. SCHNEUWLY, à la Croix-Blanche, à Bulle. [544

CACAO SOLUBLE Suchard EXCELLENTE QUALITÉ PRÉPARATION INSTANTANÉE

Cercle des Arts et Métiers. Dimanche 28 novembre, à 8 h. du soir : SOIRÉE FAMILIÈRE

Plus de maux de dents en employant d'après prescription les ALIOPES de Ruesch-Meyer, Kreuzstrasse près Aarbourg, qui surpassent tous les remèdes employés jusqu'à ce jour. — On est prié de se méfier des contrefaçons. En vente chez SUDAN, pharmacien, à Bulle. — Prix : 80 cent. le flacon. [400

A VENDRE Un bon chien de garde. [540 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Deux bonnes chiennes de chasso et trois fusils et carabines, au choix. S'adresser, à Broc, chez M. Marcel RUFFIEUX: (O 8745 L) [542

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABON Pour la Suisse: 1 Pour l'Etranger: 6 Payable d'avance Prix du numéro On s'abonne à tout de pos

BULL

Il y a un p... contre l'incend... En revanche, posséder une s... mutuellement... gouvernement... associés pour... en restant ma... mentale pouss... par leur intern... Ceux-ci, en ré... Les membres d... ce système, q... introduire dan... une pure comé... représentants, Voyez plutô... nier. Une réu... didats du cerc... part des assist... actuels, MM. C... majorité voul... sympathiques... Wuilleret, flam... la séance, fait... discipline élec... députés actuel... mains levées, L'armée de... pour réduire... sont pas énergi... long de calcul... tale : préfets, suppléants, as... du bétail, rége... restiers, chefs

FEUIL

UN Elle se mont... poésie comme l... sentait l'idéal... unanimes saluèr... naire. Chacun, après l'autre; quelque... Mme de Favern... qu'Emmanuel ét... ces morales. Or un succès à... des applaudisse... tentés et les sa... fêter la bienven... gloire ou leur p... de saluer le dé... dire neutre, se